



Centre Hospitalier de DOUAI

## Votre Hôpital vient à vous !

Et si nous échangeons ensemble sur votre santé ?

**VENDREDI 8 NOVEMBRE**

**De 15h à 18h :**

Dépistage de la vue par une infirmière

**De 18h à 19h :**

Temps d'échanges avec le Dr Ichalalen, ophtalmologue



La commune de FERIN, en association avec le Centre Hospitalier de DECHY, organise un dépistage des problèmes de la vue.

REJOIGNEZ-NOUS

**SALLE DU CHAUDRON**

FERIN

Pensez à prendre vos lunettes

Ces actions sont financées par



avec le partenariat de



« VOIR ET ÊTRE VU » En ville ou à la campagne, IL EST IMPORTANT, pour votre sécurité et celle d'autrui, de vous assurer que votre cycle et celui de votre enfant soient bien équipés.



\* Obligatoire hors agglomération, la nuit ou quand la visibilité est faible.

Source : Prévention routière



## OCTOBRE

Jeudi 17 octobre 2019	<p><b>14 H</b> visite guidée « <b>IN GROUPE et l'atelier du livre d'Art et d'Estampe</b> » de l'imprimerie nationale de FLERS EN ESCREBIEUX.</p> <p><b>13 H 45</b> : rendez-vous sur le parking de l'imprimerie – entrée par la route nationale N°1120. Covoiturage possible à partir de Férin, rendez-vous à <b>13 H 15</b> face à la mairie. Renseignements auprès de <b>Gérard PARENT</b> au <b>06 15 77 11 20</b> ou <b>d'Annie COQUEREL</b> au <b>06 22 52 25 84</b></p>
Vendredi 18 octobre	<b>18 H</b> Assemblée Générale du Yoga au club house
Du lundi 21 au vendredi 25 octobre	<p><b>ALSH DE TOUSSAINT</b></p> <p>Lieu : groupe scolaire Suzanne Lanoy – Nombre de places disponibles : 50 (42 pour les enfants de 6 à 13 ans et 8 places pour les enfants de 5 ans)</p> <p>Directrice du centre : Valérie BOUHAFS</p> <p>Date limite d'inscriptions : <b>MERCREDI 16 OCTOBRE</b></p> <p>Inscriptions et dossiers à retirer à l'accueil de la mairie. Téléchargement sur le site. <b>NE PAS REMETTRE LES DOSSIERS A L'ECOLE.</b></p>
Mardi 22 octobre	<b>De 9 H à 11 H</b> permanence de Mme DELATTRE, assistante Sociale – mairie de Férin
Jeudi 31 octobre	<b>15 H « HALLOWEEN »</b> à la bibliothèque de Férin – conte lu et animé par <b>Monique MOCQ</b> et <b>Annie COQUEREL</b> , suivi d'un goûter. Renseignements et inscriptions auprès d' <b>Annie COQUEREL</b> (responsable) <b>06 22 52 25 84</b>

## NOVEMBRE ET DECEMBRE

Lundi 11 novembre	<p><b>Cérémonie rappelant l'armistice de la guerre 1914 – 1918</b></p> <p>11 H 15 : rassemblement rue du Pont</p> <p>11 H 30 : départ du défilé en direction du monument aux morts, en présence des anciens combattants de Férin et de Goeluzin, du conseil municipal, de la fanfare : « La Férimoise », des enfants de l'école Suzanne Lanoy et de la population férimoise, sous l'œil vigilant des membres de la « Prévention Férimoise » - dépôt de gerbe au monument aux morts, chants interprétés par les enfants et lâcher de pigeons. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du chaudron.</p>
Samedi 16 novembre	<b>18 H</b> Messe de Sainte Cécile en présence de la « <b>Férimoise</b> » - Eglise ST Amand de Férin.
Samedi 30 novembre et dimanche 1 <sup>er</sup> décembre	Marché de Noël à la salle des fêtes de Férin.
Mercredi 11 décembre	<b>De 15 H à 18 H</b> Distribution des colis et des friandises aux séniors et aux ados. Echanges conviviaux autour d'un café et douceurs au club house.



PERMANENCES « **ASSURANCE SOLIDARITE** » (Mutuelle Santé) pour l'année 2019

- **Mardi 22 octobre de 14 H 00 à 16 H 00** : mairie de COURCHELETTES
- **Mardi 19 novembre de 15 H 00 à 17 H 00** : mairie d'ERCHIN



Réunion publique sur le **COMPOSTAGE**

**Jeudi 17 octobre à 18 H 30**

Visites guidées

**Samedi 26 octobre** : centre de tri des emballages  
60, rue Mirabeau Prolongée – 62 141 – EVIN MALMAISON  
Informations et inscriptions obligatoires au **03 21 74 35 99**

**« PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES »**

**Samedi 12 et dimanche 13 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**, les artistes du Nord ouvriront leur porte au public

**DU 18 au 20 octobre 2019**, vous pourrez être reçu par ceux de la Flandre occidentale.

Ces « *portes ouvertes* » s'adressent aux artistes amateurs, professionnels ou confirmés dans différentes disciplines (peinture, sculpture, photographie, vidéo, graphisme, dessin, calligraphie, gravure ...) Informations sur le site web [poaa.lenord.fr](http://poaa.lenord.fr)

**« L'Air De Je » (LAEP)**

**Les Samedis 12 et 19 octobre – 16 et 23 novembre – 7 décembre 2019 de 9 H 30 à 11 H 30.**

Activité proposée par le Centre Socioculturel « *L'Ostrevet et La Sensée* » pour les enfants jusqu' à l'âge de 6 ans, accompagnés d'un adulte responsable. Lieu d'accueil salle Cavro de FECHAIN.

Renseignements auprès de **Valérie BUQUET** (référente petite enfance) **03 27 89 04 56 –**

**06 75 55 13 01. [www.sira59.fr](http://www.sira59.fr)**

**PERMANENCES de Charles BEAUCHAMP et de Maryline LUCAS**

**DE 18 H 00 à 19 H 00**

**De Septembre 2019 à Décembre 2019**

**(Pas de permanence pendant les fêtes de fin d'année)**

DATE	VILLE	SALLE
9 OCTOBRE 2019	DECHY	MAIRIE – Bureau des Adjointes
16 OCTOBRE 2019	ARLEUX	Café de l'In Sensée 34, rue de la Chaussée
23 OCTOBRE 2019	AUBERCHICOURT	Salle Coquelet Boulevard Coquelet
6 NOVEMBRE 2019	LECLUSE	MAIRIE
13 NOVEMBRE 2019	ANICHE	MAIRIE
20 NOVEMBRE 2019	FECHAIN	MAIRIE
27 NOVEMBRE 2019	MASNY	SALLE GEORGES BRASSENS
4 DECEMBRE 2019	MONCHECOURT	MAIRIE
11 DECEMBRE 2019	DECHY	MAIRIE – Bureau des Adjointes
18 DECEMBRE 2019	ARLEUX	Café de l'In Sensée 34, rue de la Chaussée





Même quand il pleut,  
les réserves en eau  
restent  
**FRAGILES**  
dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à ces mesures de restrictions.  
L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20% par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.



**ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD**  
**MESURES DE RESTRICTION**  
jusqu'au **30 NOVEMBRE 2019**



**Soignons tous citoyens, économisons l'eau**

**ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource**  
mais aussi réduire ses dépenses !

**À LA MAISON**

- Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Préférez les **douches** aux baigns : Un bain consomme x5 plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes
- La chasse aux fuites**  
Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur
- 20%** Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m<sup>3</sup> par an**

**AU JARDIN**

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens  
Tenez compte de la pluie prévue ou tombée  
N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale et en la collaboration du Jardinier

préfetnord @prefet59 www.nord.gouv.fr Préfecture de la région Hauts-de-France

**ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE**

- Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et terrains de sports**  
sauf cérogation
- Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées**  
sauf raisons techniques
- Interdiction d'irriguer les mardi, jeudi, samedi et dimanche de 10h à 19h**
- Interdiction de laver les véhicules**  
hors stations professionnelles
- Réduction de consommation d'eau de 20% pour les industriels**
- Fermeture des fontaines publiques**  
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau
- Prélèvements dans les voies d'eau interdits**  
sauf à usage agricole et après déclaration

**ARRÊTÉ MODIFICATIF SÉCHERESSE SEPTEMBRE 2019**  
**ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE**

Consultez l'arrêté sur [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans le Nord : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

préfetnord @prefet59 préfethdf



## Collecte des déchets : ce qui va changer pour vous

### Collecte des déchets : choix de votre contenant

A partir du 22 novembre 2019, les déchets ménagers seront collectés en sac ou en bac, à votre convenance. Si vous souhaitez un bac, celui-ci sera à retirer gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domicile, lors de la permanence organisée dans votre commune le mercredi 20 novembre, de 14h à 20h, à la salle du Chaudron, en mairie.

La collecte des déchets va connaître plusieurs modifications importantes à Férin à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Plus aucune collecte ne sera effectuée un jour férié. Elle se fera uniquement le lendemain du jour férié (le lundi si la collecte est initialement prévue un samedi férié).

Déchets ménagers (sac ou bac gris) : le mercredi (et non plus le vendredi).

La collecte du verre (bac bleu) débutera désormais à partir de 10 heures au lieu de 6 heures.

Pour améliorer la qualité du service rendu, le ramassage de vos encombrants sera possible sur rendez-vous une fois par an, et ce, gratuitement. Il vous suffira pour cela de contacter ce numéro vert (appel et service gratuits) : 0 800 400 059.

Cette collecte sera ouverte à une plus large gamme d'encombrants que lors des trois ramassages annuels en porte-à-porte : électroménager, hi-fi, informatique, livres, jeux, jouets, textile, linge et chaussures.

Tous ces produits connaîtront ensuite une seconde vie, car ils seront confiés à une ressourcerie du territoire.

Cette collecte sur rendez-vous se fera avec une limite de poids, de dimension et de volume (3 m<sup>3</sup> au maximum).

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Point Info Déchets de Douaisis Agglo au numéro vert (appel et service gratuits) : 0 800 802 157.**